Une terre d'histoire

Exideuil sur Vienne

Mot du Maire

INFORMATION MUNICIPALE

Bulletin n° 26

Cher(e)s administré(e)s,

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même, vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.
Espérons que 2022, soit la sortie de cette pandémie. Que ceux qui ont été touchés, récupèrent au mieux.
Je voudrais par ces quelques mots, remercier :

- Les agents de l'école et les enseignants qui, par la surcharge de travail dans le cadre de la pandémie, l'obligation de faire respecter les gestes barrières, ont permis de maintenir l'école ouverte. Ce n'était pas facile mais avec leur implication rigoureuse, nous y sommes arrivés.
- Les agents techniques qui assurent l'entretien et la propreté des espaces verts, des accotements et des talus.
- Les agents administratifs, qui ont su s'adapter à une évolution constante des procédures et formalités, engendrant une charge de travail de plus en plus conséquente.

La pandémie ne nous a pas permis d'éditer ce journal d'information en décembre 2021.
Celui-ci vous apporte bien entendu les décisions les plus importantes et les projets à venir.

Les plus importantes sont :
- Le lotissement : les règles environnementales nous ont fait perdre beaucoup de temps avec les bassins d'orage en zones humides. Nous sommes en attente du deuxième permis d'aménager en cours d'instruction avant les appels d'offres.
- Ajustement du PLU avec la communauté de Communes pour les entreprises.
- Aménagement d'un espace commercial pour l'épicerie, bâtiments dont nous sommes propriétaire depuis 15 ans. Il est grand temps que ce projet aboutisse pour apporter à la population le service dont elle a besoin. Aidons ce jeune couple, c'est la meilleure des récompenses.
- Création de nouveaux espaces de jeux pour nos enfants, et adolescents.

Jean-François DUVERGNE

****

Justine et Gilles FAVIER ont repris l'épicerie de Michel RENAUDON peu avant l'été 2021. Cette reprise était capitale pour notre bourg.

Le 3 septembre dernier, tous étaient reçus à la mairie pour partager un moment de convivialité. Nous souhaitons une très belle et longue retraite à Michel, et une totale réussite à Justine et Gilles.

Horaires d'ouverture de la mairie
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Fermetures : le mardi après-midi et le jeudi après-midi

Directeur de la publication
Jean-François DUVERGNE

Responsables de la rédaction

Sonia FERNANDES
Joëlle GANTHEIL
Virginie GOURSAUD
Annabelle CLEMENT BLONDEL
Claudette CAMGRAND
Thierry GANTHEIL
Sabrina DA SILVA RIBEIRO
Isabelle DARDILLAC
Fabienne PALARD
Karen RAMAT (distribution)

Imprimé par la
Mairie d'Exideuil-sur-Vienne

5 Rue de la Mairie
16150 Exideuil-sur-Vienne
Tél. 05 45 89 01 29
communedexideuil@wanadoo.fr
www.exideuilsurvienne.com

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Synthèse des décisions du Conseil Municipal 2021

Conseil municipal du 18 janvier 2021 :

- Approbation du programme et de l'enveloppe budgétaire pour le changement de la totalité des huisseries de la mairie. Plusieurs subventions seront sollicitées à l'Etat et au Département, pour un coût total de l'opération de 67 363 € TTC. (vote à l'unanimité).
- Nomination de Thierry Gantheil au poste de délégué en charge de l'assainissement et du lotissement « Vigne du Coudert ». (vote à la majorité).
- Signature d'un contrat Parcours Emploi Compétences à hauteur de 26 heures par semaine, afin d'insérer un jeune réfugié dans la vie professionnelle.

Conseil municipal du 24 février 2021 :

- Acquisition d'un système de vidéo protection afin de diminuer les incivilités et d'opter pour une solution de protection des administrés. (vote à l'unanimité).
- Approbation du rapport Charente Eaux pour l'assainissement collectif de 2019. (vote à la majorité).
- Réexamen du cadre d'emploi au RIFSEEP, Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel en lieu et place du régime indemnitaire existant pour les agents de la commune, prenant en compte l'expérience professionnelle et l'évolution des compétences de chacun. (vote à la majorité).
- Détermination du tarif des cavurnes
- Mise à disposition de locaux pour l'installation d'une MAM, Maison d'Assistants Maternels. (vote à la majorité).

Conseil municipal du 12 avril 2021 :

- Modification des taux d'imposition. (vote à la majorité).
- Approbation des budgets de la commune 2020. (vote à la majorité).
- Approbation des budgets primitifs de la commune 2021. (vote à la majorité).
- Modification des tarifs restauration/garderie Année scolaire 2021/2022. (vote à l'unanimité).

Conseil municipal du 20 mai 2021 :

- Délibération des biens sans maître, procédure d'incorporation de parcelles sans maître sur notre territoire. Un accompagnement est effectué par la SAFER Nouvelle-Aquitaine. (vote à l'unanimité).
- Vote des subventions aux associations. (vote à l'unanimité).

Conseil municipal du 1er juillet 2021 :

- Transfert de biens de section, terrains inoccupés dont la commune s'acquitte des frais fiscaux, et qu'elle entretient depuis des années. Ces terrains deviendraient propriété de la commune après acceptation du transfert. (vote à l'unanimité).

Conseil municipal du 27 septembre 2021 :

- Election d'un nouvel adjoint Thierry Gantheil, suite à la démission du 3éme adjoint Mickael Capoia. (vote à la majorité).
- Projet d'aménagement d'un espace commercial pour l'épicerie, qui pourrait accueillir dans un deuxième temps l'agence postale. (vote à la majorité).
- Adhésion à la convention santé et prévoyance pour les agents de la commune. (vote à l'unanimité).
- Plan de financement des travaux de l'église, mise aux normes de l'installation parafoudre, remplacement de l'intégralité des éclairages intérieurs, changement des moteurs de la cloche, réfection de la toiture. (vote à l'unanimité).

Conseil municipal du 18 octobre 2021 :

- Présentation du comité de jumelage du canton de Chabanais et de Giesen par Philippe Nélia et Michel Fournier, président et vice-président pour information au conseil.
- Convention CCCL (Communauté de Communes de Charente Limousine) / Assainissement. (vote à la majorité).
- PDIPR, Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées, inscription des chemins ruraux. (vote à la majorité).
- Modification des conditions d'attribution de l'aide aux repas. (vote à la majorité).

Conseil municipal du 20 décembre 2021 :

- Adoption de la nomenclature M57, cette nomenclature a pour objectif l'amélioration de la lisibilité et la qualité des budgets et des comptes publics locaux. Ce qui sera obligatoire pour toutes les communes en 2024 mais la commune a souhaité la mettre en application au 1er janvier 2022. (vote à la majorité).
- Modification de la tarification assainissement pour 2022. (vote à la majorité).
- Modification de la tarification des salles communales pour 2022. (vote à la majorité).
- Délibération relative au temps et cycles de travail des agents communaux. (vote à la majorité).

L'intégralité des PV est disponible sur le site de la mairie

LA MAJORITE MUNICIPALE

Voici déjà presque 2 ans que l'équipe municipale est en place.
Comme vous avez pu le constater à travers les procès verbaux des conseils municipaux, les échanges avec l'opposition restent très tendus et compliqués. Il est particulièrement difficile de travailler avec certains d'entre eux qui brillent par leur malveillance, leur animosité, leur médisance, leur irrespect et leur malhonnêteté.

Le maire est qualifié d'incompétent, de menteur, de manipulateur… et bien plus encore. À part « aboyer » et critiquer, nous sommes toujours en attente des propositions de l'opposition. Mais la sournoiserie ne s'arrête pas là ; ils s'attaquent aux agents de la collectivité sur leur temps de travail, ainsi qu'en dehors, donc touchant indirectement leur famille.

Depuis le début du mandat, à la mairie, l'équipe administrative comptabilise à ce jour 174 mails du même élu…
Ne pourrait-on pas parler de harcèlement ?

D'autres services sont perturbés, et les agents se sentent constamment épiés dans leur travail quotidien, ce qui ne leur permet pas de travailler dans de bonnes conditions sécuritaires.

Quant à leur vecteur de communication, les informations diffusées sont en très grande partie erronées voire diffamatoires.
Pour une opposition se déclarant constructive !!!

Les élus de la majorité s'emploient à une bonne gestion de la commune. Comparée à bien d'autres, nous sommes en avance dans beaucoup de domaines : en équipement matériel pour les services techniques, à l'école avec le confort que vous connaissez (bâtiments et équipements), à la cantine où tout est fait maison, et en matière sociale par le biais du CCAS (voir page dédiée et site internet).

Tout n'est pas parfait, nous ne pouvons tout faire, mais nous en faisons un maximum.

Notre but, aujourd'hui, c'est d'avancer et de se projeter dans l'avenir, de trouver des solutions pour nos administrés, pour nos commerces et pour nos entreprises.
C'est la raison pour laquelle nous avons un certain nombre de projets que vous avez pu découvrir dans ce journal.

Le maire et les équipes des mandats précédents (majorité et opposition) ont fait avancer notre commune, et si elle est telle qu'elle est aujourd'hui, c'est grâce à eux.
Nous les en remercions.

Si vous n'êtes pas élus mais que vous êtes intéressés par le fonctionnement et les affaires de la commune, Maire et adjoints sont à votre disposition.

«J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage»
(Voltaire)

LISTE « Ecouter-Agir-Valoriser »

Institution et vie politique
Les élections départementales ont modifié la face du Département et de notre Communauté de Communes dont cinq grands thèmes ont été clairement définis. Elle se veut désormais plus Démocratique, Communicative, Transparente…, pour exemple les comptes rendus des commissions sont transmis à chaque conseiller communautaire et à chaque mairie. Cette ligne de conduite sera maintenue, sans écart ni passe-droit. Il est regrettable que cette fin de mandature se fasse sans Exideuil dont la candidature a été très majoritairement écartée.
Bien que les PV et les comptes rendus des réunions du conseil municipal ne l'indiquent pas, soyez assurés que nous défendons vos demandes. Cavurnes, travaux d'aménagement de La Fachie, entretien des chemins, "futures" stations d'épuration à Moulin Neuf ou Agnas, absence de clarté de la signalisation du pont ... autant de projets non aboutis.
Souhaitons que 2022 soit l'année du renouveau et conditionne l'accès aux mêmes droits pour tous, libres et en bonne santé !
La Communauté a instauré le changement que notre liste vous proposait. Cette mandature ressemble à s'y méprendre à celle passée ; mise à l'écart de « l'opposition » dans les Commissions extérieures, dans la vie exideuillaise, absence de débat, censure, privation de liberté d'expression et plus récemment démission d'un adjoint. L'histoire se répète avec pour question : qui est responsable ? un fonctionnaire certainement comme on aimait à le laisser croire avant. Cette démission traduit une Démocrature ; tu ne penses pas comme, tu dégages. Ou encore des difficultés relationnelles, dans le travail ou bien comme le laisser entendre les élus passés à une difficulté voire une impossibilité de travailler avec…

Rédigé par la liste « Ecouter-Agir-Valoriser

C.C.A.S

BON D'ACHATS : un franc succès auprès des bénéficiaires
7 650€ ont été dépensés par les aînés
auprès des partenaires Exideuillais

BILAN OPERATION BONS D'ACHAT du CCAS
Du 1er juin au 31 octobre 2021

- Exideuillais bénéficiaires (+ 65 ans) :
  - 84 couples + 9 couples (GB)
  - 96 personnes seules + 7 personnes seules (GB)

  289 personnes à 30 €/pers pour 8 670 €
- Bons d'achats consommés :
  255 personnes à 30€/pers pour **7 650 €** soit une participation de **88,23 %**
  Très bons retours et aînés en majorité satisfaits voire très satisfaits
- Bons d'achats non consommés :
  34 personnes à 30€/pers soit 1 020 € soit une non-participation de 11,77 %

Partenaires Exideuillais	Valeur	%	Nombre de bons	Nbre de pers (base 3 bons dépensés ensemble)
• Élan (station-service)	2 210 €	28.89%	221	73.66
• "Au petit pain d'Anna"	1 450 €	18.95 %	145	48.33
• "La Fauvette" (Épicerie)	470 €	6.14 %	47	15.66
• "L'épicerie du Coin" (Épicerie)	710 €	9.28 %	71	23.67
Cumul des 2	1 180 €	15.42 %	118	39.33
• Pharmacie d'Exideuil	1 130 €	14.77 %	113	37.66
• "La ferme d'Alice et Jacques" DUQUERROY (viande bovine/volailles)	590 €	7.71 %	59	19.66
• "La Rivière" (Camping + restaurant)	440 €	5.75 %	44	14.66
• "Le Rivage" (Restaurant)	380 €	4.97 %	38	12.66
• Sarl Roinet (garage)	180 €	2.35 %	18	6
• Sarl Passion Jardin	60 €	0.78 %	6	2
• Delhoume Christelle (Praticienne en santé naturelle)	30 €	0.39 %	3	1

AUCUN BON D'ACHAT :
- **Mandon Gilbert** (Numismate – brocante)
- **Escrignac Stéphane** (maraîcher de Préhuclat)
- **Presta'vaisselle** (Location de vaisselle)
- **Raynaud Philippe** (Petits travaux)
- **Rivet Didier** (Petits travaux)
- **Sandoval Rafael** (Petits travaux rénovation/neuf)

Doyens de la commune:

Mme Denise PINARD
a fêté ses 98 ans en juin 2021.

Un bouquet de fleurs lui a été remis par Edith Berger, membre du CCAS et M. Le Maire

M. Paul BESSE
a fêté ses 95 ans en janvier 2022.

Un colis lui a été remis par Angèle Faure, membre du CCAS et M. Le Maire

Aide aux étudiants
en 2021,
3 étudiants ont pu bénéficier d'une aide de 200€ chacun

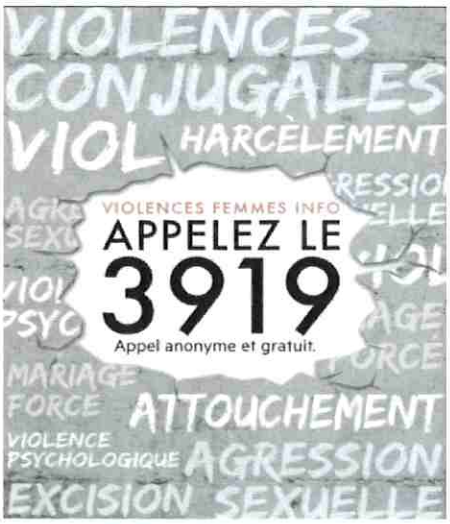

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
DES PROFESSIONNEL·LE·S VOUS ÉCOUTENT ET VOUS ACCOMPAGNENT
stop-violences-femmes.gouv.fr

Portage de repas
les nouvelles conditions d'attribution pour l'année 2022 :

- Etre âgé de 80 ans et plus, ou être reconnu invalide (carte CMI),
  ou sortir d'hospitalisation, ou être majeur protégé,
  ou être en situation de handicap,
  ou être titulaire de l'APA (aide personnalisée à l'autonomie).
- Remplir un dossier et le remettre en mairie, à faire une seule fois par an.
- L'aide est de 2€ par repas. Le versement sera fait sur présentation de factures acquittées tous les 3, 6 ou 12 mois .
- L'aide est attribuée sous conditions de ressources année N-1 sur la base du revenu fiscal de référence, avec un maximum :
  - de 15 000€ pour une personne seule,
  - de 20 000€ pour un couple.
- Le choix du prestataire de livraison de repas à domicile est libre.

RAPPEL DES AIDES EN PLACE

Toutes les aides du CCAS sont disponibles sur le site internet de la mairie :

- Aides à la jeunesse
- Aide aux étudiants
- Aide au permis de conduire
- Bien vivre, bien vieillir chez soi

ECOLE D'EXIDEUIL SUR VIENNE

Bilan des effectifs de la rentrée : répartition des classes pour l'année scolaire 2021/2022

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Par niveau	3	6	5	15	15	9	18	11	10

Classe de Mme Cremoux : 22 élèves (avec 4 niveaux, TPS, PS, MS, et GS)
Classe de Mme Besse : 15 élèves (avec 2 niveaux GS, et CP)
Classe de M. Daumas : 16 élèves (avec 2 niveaux CP, et CE1)
Classe de Mme Enault: 18 élèves (CE2)
Classe de Mme Chochois : 21 élèves (CM1 et CM2)

Total : 92 élèves dont 29 en maternelles et 63 en élémentaires

Projets scolaires :

Le thème commun à toutes les classes (hors maternelle) est **l'espace.**

- Janvier 2022 : Visite de l'exposition sur les planètes au lycée de Confolens
- Février : Spectacle « Les marionnettes d'Angoulême » pour les maternelles
- Mars/Avril : Spectacle « Planète Môme » sur le thème de l'espace pour les autres classes
- Mars/avril : Sortie au Musée de la météorite à Rochechouart
- Venues d'un auteur/illustrateur en CE2
- Participation aux semaines de la maternelle, des mathématiques, de la presse
- Du 2 au 10 mai 2022 : Classe de découverte des CM à Plevenon dans les Côtes d'Armor
- Mai/juin : Prévention routière pour les classes de GS au CM2
- Juin : Visite pour la classe de CM d'une station d'épuration
- Juin : Sortie au Futuroscope (sauf maternelle) thème espace
- Actualisation de la fresque en juin et grande lessive

A la cantine :

Des repas à thèmes ont lieu à chaque période et sont préparés sur place par les agents du restaurant scolaire.
(repas italiens, orange, espagnol, vert…..)

A la garderie:

Création des décorations, des masques, des costumes, des couronnes… orchestrés avec les agents de la garderie.

BRAVO AUX EQUIPES ET AUX ENFANTS

APE (Association des parents d'élèves) :

Depuis la rentrée scolaire, l'APE en place n'a pas réussi à mobiliser de nouveaux parents, malgré de nombreuses sollicitations. Suite à plusieurs réunions et à l'assemblée générale, la décision de dissolution a été prise.
Un grand merci aux parents qui jusqu'à présent se sont mobilisés et investis pour les enfants, pour vos enfants.

PLAN DEFINITIF DU FUTUR LOTISSEMENT
« VIGNE DU COUDER »

Le lotissement est prévu en deux phases de travaux,
une 1ère partie contenant 11 lots seront mis en vente.
Après les appels d'offres, les travaux pourraient débuter à l'automne.

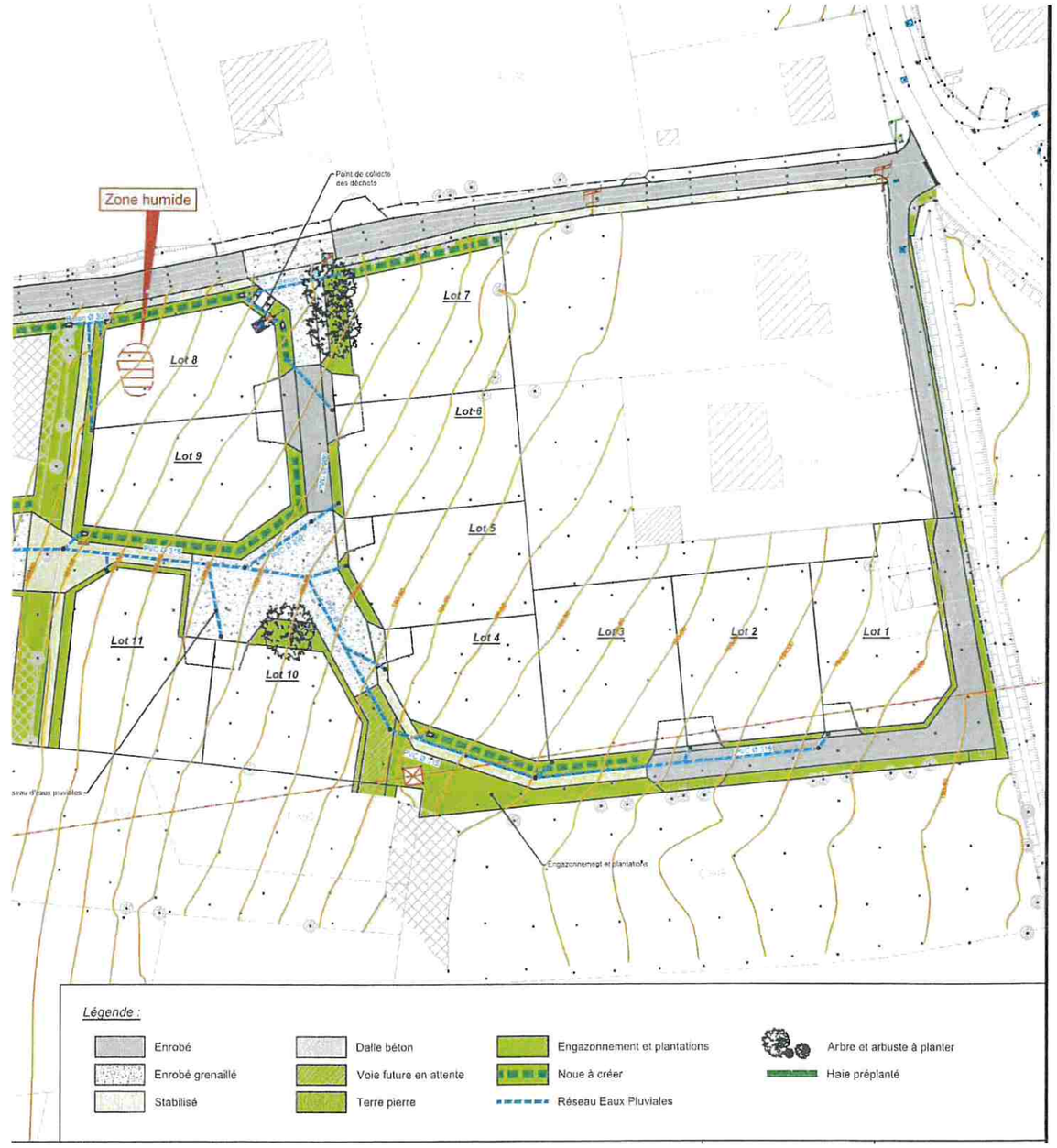

TRAVAUX EFFECTUES DE JUIN A DECEMBRE 2021

Réfection de la chaussée et des bordures au lotissement la Barrière, au Chêne Vert ainsi qu'à Beaumont.

Réfection de la Route du Puy à Préhuclat avec pose de bordures et revêtement bicouche.
Réfection de la Route de Rambaudie devant le camping
avec pose de bordures des deux côtés de la route et revêtement bicouche.

Coût total des travaux de voirie :
51 614.82 € TTC
- *Subvention du Département 16 :*
6 523.92 €
- *Subvention CCCL (Communauté de Commune de Charente Limousine :*
11 926.24 €
- *Reste à charge pour la commune :*
33 164.66 €

Financé dans le cadre de l'excédent dégagé lors de la clôture budgétaire de 2020.

Signalétique : modification au niveau du pont (voie verte), travaux en cours, finition sur 2022.

Coupe de bois effectuée en octobre par l'entreprise MAZIERES :

- Chemin du Puy à la borde (10 chênes et frênes)
- Derrière SAICA PACK : coupe de peupliers ainsi qu'à droite du parking de l'école (35 peupliers et 4 sapins)

Don de têtes d'arbres :
La commune donne des têtes d'arbres à couper sur place.
Livraison envisageable par le service technique, selon votre situation.
Inscription en mairie.

Conditions pour pouvoir y prétendre :
- Habiter la commune
- Se chauffer au bois

Revente interdite

Installation de nouvelles tables de pique-nique sur les bords de Vienne

ainsi que des poubelles de tri sélectif

Radar pédagogique

Mis en service le 19 octobre 2021, un premier comptage a permis de constater que sur 1180 véhicules en 24 h, (semaine 42/2021),
- 37.68 % sont en excès de vitesse.
Un second comptage a été effectué semaine 2/2022
- 45.60 % sont en excès de vitesse.
Dans les 2 cas, une 20aine de véhicules dépassent les 90 km/h.
Pour rappel pour une vitesse supérieure entre 40 et 50 km/h :
- contravention classe 4 soit 135€, pouvant être majorée à 375€.
- 4 points, suspension de permis avec rétention immédiate.
Il a également été relevée une vitesse de 114 km/h vers 3h45 du matin, ainsi que des vitesses supérieures à 100km/h en journée.

Si on ne constate pas d'amélioration, un contact sera pris avec les entreprises : les excès étant majoritairement aux heures d'embauche et de débauche.

Cimetière

L'espace des cavurnes qui a été réalisé en régie et avec l'entreprise BEAULIEU de St Maurice des Lions, est opérationnel autour du columbarium dans le cimetière communal : 4 grandes cavurnes et 5 cavurnes plus petites.

Le règlement du cimetière est en cours de réajustement suite à cette installation; dès qu'il sera acté, il sera diffusé par voie d'affichage et sur le site internet.
Les réservations d'emplacement pourront alors débuter.

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Club de Tir Saint-Eloi

Du changement pour la nouvelle saison au Club de tir St Eloi

Après deux années compliquées dues à la COVID 19, nous avons pu commencer cette nouvelle année dans de bonnes conditions, malgré les restrictions sanitaires. Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos anciens licenciés, mais aussi de nouveaux. Actuellement nous en sommes à 32 licenciés.

Notre club accueille les enfants à partir de 8 ans et les adultes pour une initiation, voire un perfectionnement au tir sportif à la carabine et/ou au pistolet, tous les mercredis de 16h à 18h, les vendredis de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h, avec la possibilité de participer aux compétitions. Nous avons aussi la possibilité de recevoir des personnes handicapées.

Nous tenons à remercier chaleureusement Mme Françoise VACHOT, qui a été présidente du club pendant 24 ans. C'est pourquoi, afin de ne pas oublier son engagement et sa contribution importante au développement de notre club, nous l'avons nommée présidente d'honneur.

Notre assemblée générale s'est tenue le 11 septembre. Le nouveau bureau se compose à présent de B. CHAMPALOUX, présidente, de Claude GANTHEIL, vice-président et responsable des compétitions, de Fabien MAZOIN secrétaire, Hazel PAUNCEFORT secrétaire adjointe, de Stéphane MIET trésorier et Carine GANTHEIL trésorière adjointe.

Retrouvez nous et pour plus d'informations sur le site http://club-tir-exideuil.fr ou Facebook Club De Tir Saint Eloi

Les compétitions ont débuté par les qualifications départementales en individuelles à Cognac, le week-end le 10 décembre 2021.Deux d'entre eux ont participé en individuel aux régionaux, le week-end du 7 au 9 janvier 2022 à Chauray. Nous avons le plaisir de vous annoncer que Nathan M, catégorie cadet, va participer au championnat de France à Besançon. Au mois de mars débuteront les compétitions pour nos jeunes de l'école de tir.

Le 16 janvier dernier, a eu lieu la compétition départementale des clubs, qui s'est déroulée au sein de notre club.

Malheureusement, cette année le club n'a pas pu présenter d'équipe adulte pour cause Covid, ni d'équipe école de tir. Ce fut une très bonne journée, le bureau tient à remercier tous les participants, les arbitres, le traiteur Emmanuel Dardillac pour l'excellent repas, et les licenciés qui ont permis que cette journée se déroule dans de bonnes conditions.

Société de Chasse Exideuil/La Péruse

Le nouveau bureau de la société de chasse Exideuil/la Péruse ainsi que tous ses sociétaires tiennent sincèrement à remercier Monsieur Gérard LAFORGE qui a tenu la présidence de l'association depuis 1985 soit 36 ans de bons et loyaux services !!!
Cependant, il reste actif au sein de l'organisation car il devient vice-président pour accompagner M. Geoffrey CHENE dans ces nouvelles tâches de président.

Le nouveau bureau est composé de :

- M. CHENE Geoffrey, Président
- M. LAFORGE Gérard, Vice-président
- M. BRANTHOME Maurice, Vice-président
- M. DARDILLAC Emmanuel, Trésorier
- M. COUTELET Gilles, Trésorier adjoint
- M. CORBIAT Richard, Secrétaire
- M. MOREAU Roger, Secrétaire adjoint

Contact : Sc.exideuil.laperuse@gmail.com

Confection, vente de civet et pâté pour les fêtes de Noël

(Mot du président)

« Suite à notre manifestation concernant la confection et la vente de Civet et Terrine, toute l'équipe de chasseurs remercient les gens de la commune d'être venus en nombre et d'avoir soutenu cette action qui a été un franc succès ».

Geoffrey CHENE,

Président

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE (suite)

Le Cyclo-Club d'Exideuil/vienne toujours en forme!

« Cette année se tenait la 44ème assemblée générale du Cyclo-Club d'Exideuil sur Vienne à la salle des fêtes de la Soulène dans un contexte toujours lié à la Covid-19.
L'occasion pour le bureau de dresser le bilan de l'année 2021 et de se projeter pour l'année 2022.

Bilan de l'année 2021 :

La randonnée de nuit « L'Exideuillaise » a été un véritable succès avec environ 300 participants et de très bons retours sur l'organisation (un grand merci aux mairie de Chirac et d'Exideuil pour leurs aides); les courses cyclosportives et le loto prévus en 2020 ont été annulés (le loto de 2021 a pu se maintenir avec un bilan positif); la rando de printemps initialement prévue en avril a été décalée au 14 novembre (indéniablement un succès avec 250 participants avec un temps pas très favorable) ; le nombre de licenciés se maintient par rapport à l'année dernière; les cyclosportifs continuent de se retrouver régulièrement chaque mercredi et samedi pour rouler ensemble au départ de la salle des fêtes; l'école de vélo a toujours lieu les samedis matins de 10h à 12h avec de nouveaux licenciés par rapport à l'année précédente (merci à ceux qui viennent aider pour encadrer ces matinées); merci à nos sponsors : la mairie d'Exideuil/Vienne, la SARL DUPAIRAUD Maintenance et Super U pour leurs aides financières.

Pour l'année 2022 :

Le bureau s'élargit avec l'arrivée de Francis DUCHIRON et de Pierre SOTTE; nous organiserons une randonnée VTT et une marche le dimanche 3 avril 2022 au départ d'Etagnac; la randonnée de nuit « L'Exideuillaise » est reconduite le 8 juillet; deux courses cyclosportives auront lieu cette année, l'une à Chirac le 22 mai et l'autre à Nieul le 4 septembre.

Encore une belle année à vélo en perspective !

URBANISME

Rappel règlementation d'urbanisme :

Un projet, une construction, une démolition, une réfection, des démarches sont nécessaires pour permettre à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanismes.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis de construire ou d'aménager … ou une déclaration préalable de travaux qui prendra en compte toute la règlementation en vigueur du PLU, des bâtiments de France…

Quelques exemples : construction d'une maison, d'un garage, d'un abri de jardin (selon sa superficie), modification de l'aspect extérieur de la construction, changement de destination, démolition, piscine, toiture, ravalement de façade…. **La mairie est à votre service.**

Abattage d'arbres :

Votre propriété longe une voie communale ou un chemin rural, et vous envisagez d'abattre des arbres. Merci de venir en mairie afin de vous assurer que ces arbres vous appartiennent bien et qu'ils ne soient pas protégés par les normes en vigueur dans le Plan Local d'Urbanisme.

VIE PRATIQUE

Site INTERNET COMMUNE

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à **vous inscrire à la newsletter** afin de recevoir chaque samedi les nouvelles actualités de la semaine.

www.exideuilsurvienne.com

Vous habitez depuis peu sur la commune, Faites-vous connaître à la mairie.

Notre service administratif est là pour vous accompagner dans vos démarches.

Rappel :

Vous avez 16 ans, pensez au **recensement militaire**.

En cette année électorale :

- Présidentielles les 10 et 24 avril
- Législatives les 12 et 19 juin

Pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 4 mars 2022 afin de voter pour les présidentielles.

COMMEMORATION DE LA MÉMOIRE

Une plaque pour se souvenir

Le Jeudi 14 octobre 2021, a eu lieu l'inauguration de la plaque de la fondation et de la plantation d'un « Rosier Résurrection* » créé en hommage aux déportés Exideuillais à Ravensbrück :

- André BRUN
- Claude MARTIN
- Raymond FOURGEAUD
- Jacques LAVAUD

La cérémonie s'est déroulée en présence de :

Michèle SOULT, présidente de l'A.F.M.D, Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, M. VILLARD, ancien déporté, Jeanine DUREPAIRE, Conseillère Départementale, Dominique ANTOINE, directeur de la Maison Familiale Rurale de La Péruse, du président de l'ANCR, d'autres élus municipaux, des anciens combattants et les élèves de la classe de Mme CHOCHOIS.

*« Résurrection » est un rosier créé par Michel KRILOFF pour le 30ème anniversaire de la libération de Ravensbrück à la demande de l'amicale Française du camp.

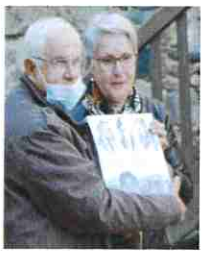

M. CHENE, descendant de M. FOURGEAUD Raymond

Remise du livre des 9000 déportés de France À Mittelbau-Dora

M. VILLARD, dernier déporté vivant, en Charente

Le 11 novembre 2021

Devant le monument aux morts, Mr Le maire a fait lecture du message de la Ministre déléguée chargée de la Mémoire et Anciens combattants après avoir effectué le dépôt de gerbe.

Merci à tous les participants.

« Ni haine, ni oubli »

Winston Churchill a dit : « Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre » et nos parents, nos grands-parents qui ont connu cette triste époque disaient « plus jamais ça ! ». C'est la raison pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui, pour planter ce rosier Résurrection symbole du retour à la vie des Femmes déportées à Ravensbrück, hommage à toutes celles qui n'en sont jamais revenues et hommage à tous les martyres de la folie nazie. Eduquons nos jeunes afin qu'ils deviennent les « passeurs » de cette mémoire, qu'ils soient des citoyens éclairés afin qu'ils sachent lutter contre le négationnisme et la falsification de l'histoire, combattre le racisme et l'antisémitisme et qu'ils fassent, à jamais, barrage à toute idéologie prônant la violence, l'intolérance, la discrimination raciale ou religieuse.

Extrait du discours de Mme Soult.

Conférence « Ecrire l'histoire de la seconde guerre mondiale en Charente Limousine : Les sources et les enjeux d'une période complexe »

Note de présentation

Le Pays d'art et d'histoire a proposé à Exideuil-sur-Vienne une conférence intitulée « Ecrire l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Charente Limousine : les sources et les enjeux d'une période complexe ». Elle a été programmée le vendredi 5 novembre à 18h, à la salle de la Soulène et a accueilli environ 80 personnes.

A sa première édition, la conférence était animée par les historiens Joël Giraud et Benoit Savy. Pour cette deuxième édition, Joël Giraud n'a pu être présent et a été remplacé par Céline Deveza, animatrice du Pays d'art et d'histoire.

Près de 80 ans après le début du conflit, la Seconde Guerre mondiale est un objet structurant et complexe de la mémoire collective. En Charente Limousine, elle touche notamment aux mouvements de résistance et aux implications politiques rattachées à ces mouvements. De par sa proximité temporelle, cette période mobilise tant des sources d'archives que des témoignages. Paradoxalement, bien qu'elle soit encore « proche » dans le temps, elle compte de moins en moins de témoins, posant ainsi la question de la mémoire et des lieux qui en sont dépositaires.

La première partie de la conférence replace le contexte national et local de la seconde guerre mondiale, mais aussi les étapes de construction de la mémoire collective autour de ce conflit. Elle présente également les lieux de mémoire de Charente et de Charente Limousine.

La deuxième partie aborde pour sa part la méthodologie de travail de l'historien et la manière dont il traite les différentes sources à sa disposition. Elle se penche tout particulièrement sur le témoignage. Perçu souvent comme une preuve indiscutable, il est pourtant fragile et évolutif, rendant ainsi son exploitation sensible.

Rédaction : Pays d'art et d'histoire, Communauté de communes de Charente Limousine

QUELQUES BRÈVES ...

Futures manifestations

La manifestation Nuit en fête, appréciée de tous, aurait dû avoir lieu en juin 2021; malheureusement, vu le contexte sanitaire, nous avons préféré le reporter en 2022. Malgré tout, la commune a organisé 2 vendredis de l'été en 2021, nouvelle formule de soirées culturelles appréciée : un spectacle jeune public pour les enfants de l'école et un concert tout public.

La commune réitère cette belle manifestation musicale

le samedi 25 juin 2022

nous vous invitons à venir nombreux !

Au programme: concerts, spectacles, maquillage et surtout notre habituel feu d'artifice musical.

Deux vendredis de l'été sont aussi prévus: deux spectacles de la compagnie « C'est pas permis » le vendredi 22 juillet 2022 en soirée ainsi qu'un projet de cinéma de plein air dans le mois d'août. Ces deux projets n'ont pas pu avoir lieu en 2021 pour cause d'intempéries pour l'un et contexte sanitaire pour l'autre.

Etat Civil

Naissances 2021
WILSON Ruby, Frédérique
SANDOVAL ABREU Hailie
PINTO AREIAS Léna
PINTO AREIAS Matéo
GARROT Lewis, André, Joao, Ayrton
PINTO TEIXEIRA Maxence, Matheus

Mariages 2021
- PAUFIQUES Pierre-Henri, Jean
et NAVARRO Stéphanie, Martine
- ROCHER David, Aurélien
et RAYNAUD Magalie, Ericka
- DEGORCE Mickaël, Jean-Louis, François
et MAUTRET Gwennaëlle, Brigitte, Astrid, Bénédicte
- DESROCHES Franck, Hervé, Claude, Guy, Henri
et DEREMY Sylvie, Corinne, Valérie

Décès 2021
RENOUF Bernard, Marcel, Victor
FLEURANCE Dominique, Marie, Luce Veuve FLORIOT
LABARUSSIAS Lucienne, Denise épouse SARDAIN
DUTRANNOIS Jacques, Bernard

Décès 2022
DELAGE Eugène
JAVELAUD née TIPHONET Angèle

Collectes de sang 2022 Chabanais/Exideuil

Jeudi 27 janvier	16h30-19h30	Exideuil sur Vienne
Lundi 28 mars	16h30-19h30	Chabanais
Vendredi 27 mai	16h30-19h30	Chabanais
Jeudi 28 juillet	16h30-19h30	Chabanais
Vendredi 30 septembre	16h30-19h30	Chabanais
Lundi 28 novembre	16h30-19h30	Chabanais

L'amicale des Donneurs de Sang du Sud Confolentais a été fondée en 1963 à Roumazières-Loubert par M. CHAISEMARTIN.
Le but de l'association est la promotion des dons issus du corps humain et en particulier les dons de sang.

Notre rôle : assurer la promotion par affichage, pose de panneaux et banderoles, (merci de les respecter), promotion partout où nous pouvons, écoles, collèges, lycées, manifestations publiques.

Tous les ans, 1 Million de malades sont soignés grâce à vos dons, 10 000 poches par jour, sont nécessaires. Actuellement, les stocks sont au plus bas, faites le plus beau des cadeaux, donnez la vie !!!
Pour venir faire un don, prévoyez environ 1 heure de l'entrée à la fin de collation et vous sauverez 3 vies. Un homme peut donner 6 fois/an, une femme 4 fois, de 18 à 70 ans, donnez.

Nos bénévoles vieillissent, venez nous rejoindre, selon vos disponibilités le temps de la collecte ou plus, en participant à la vie de l'amicale.
Meilleurs vœux de solidarité à tous pour cette nouvelle année.

Informations diverses

- LA GEMAPI
- L'ENFANCE JEUNESSE

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des inondations) est une compétence de la Communauté de Communes de Charente-Limousine depuis le 1er janvier 2018 qui s'exerce à l'échelle de chaque bassin versant ou unité hydrographique et couvre l'intégralité de notre territoire. La Communauté de Communes s'appuie sur les 6 syndicats de bassin présents sur le territoire pour exercer cette compétence à ses côtés dans 4 domaines d'activité :

- L'aménagement d'un bassin hydrographique
- L'entretien et aménagement des cours d'eau et des plans d'eau
- La défense contre les inondations
- La protection et restauration des écosystèmes aquatiques, zones humides et ripisylves

www.charente-limousine.fr
rubrique Environnement/GEMAPI

La politique gémapienne de Charente-Limousine sous l'égide de son Président Benoit SAVY, s'inscrit donc pleinement dans une politique globale du grand cycle de l'eau et s'articule autour de grands enjeux tels que l'aménagement du territoire, la préservation de la biodiversité, la protection de la ressource et l'adaptation au changement climatique...
Cet engagement du territoire et des acteurs locaux sur la GEMAPI souligne la nécessité d'intervenir dès à présent sur la ressource en eau très fragilisée par le changement climatique qui n'épargne pas nos têtes de bassin.

La compétence enfance-jeunesse est exercée sur l'ensemble du territoire communautaire depuis janvier 2019 et porte sur les accueils de loisirs (mercredis et vacances) et services petite enfance. La communauté de communes gère 5 équipements et finance 5 associations mettant en œuvre des services sur le territoire.

Les associations partenaires
Centre socio-culturel du Confolentais (Confolens), Centre social, culturel et sportif de Haute-Charente (Terres-de-Haute-Charente), CALC (Chasseneuil), CALCCM (Champagne-Mouton), AAEP (Montemboeuf).

Les services :
Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant : structure autorisée à accueillir des enfants âgés de moins de 6 ans pour recevoir ces enfants dans la journée collectivement de façon régulière ou occasionnelle, sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance.
Relais Petite Enfance (anciennement Relais Assistants Maternels) : lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants.
Lieu d'Accueil Enfants Parents : espaces de convivialité, d'écoute, de jeux partagés et de parole qui favorisent la rencontre et l'échange entre enfants et parents. Y sont accueillis conjointement les enfants de moins de 6 ans et leurs parents ou l'adulte référent qui les accompagne.
Accueils de Loisirs Sans Hébergement : équipements de loisirs éducatifs pour les enfants mineurs de 3 à 17 ans.

Services enfance-jeunesse de Charente Limousine au 1-11-2021

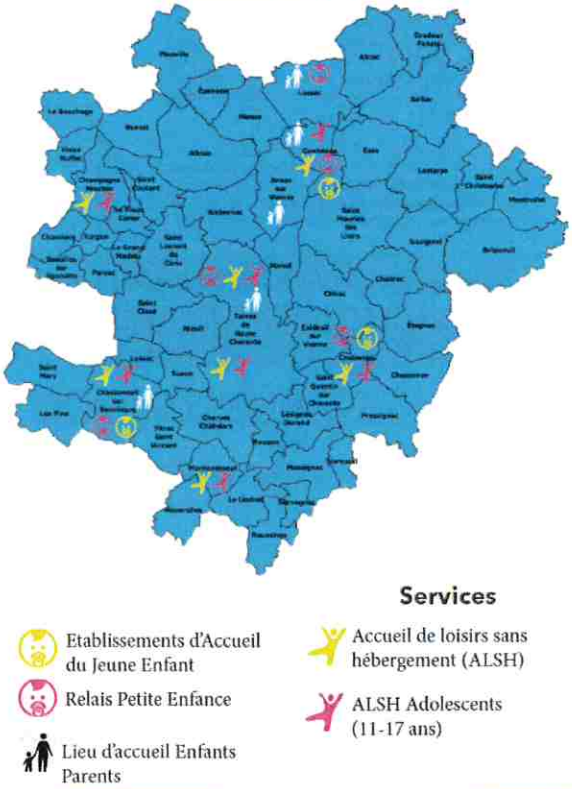

Commandes groupées

calitom
service public des déchets

Contenaires

Volume du bac NOIR	Tarif
180 litres	27 € TTC
240 litres	34 € TTC
330 litres	52 € TTC
Volume du bac JAUNE	**Tarif**
240 litres	34 € TTC
330 litres	52 € TTC

Réservation en mairie : l'usager établit son chèque de réservation à l'ordre du trésor public d'un montant correspondant au coût du bac et le dépose en mairie.
Calitom assure la livraison des bacs réservés sur la collectivité et collecte les chèques de réservation.
Calitom (paierie départementale) encaisse les chèques de réservation au travers d'une régie de recette.
La mairie informe les usagers de la réception de leur bac.

Composteurs		1 er équipement	A partir du second
	Bio seau Compostage partagé et en tas	**Gratuit**	-
	Composteur 400 L plastique + bio seau	**Gratuit**	35 € TTC
	Composteur 600 L plastique + bio seau	15 € TTC	50 € TTC
	Composteur 800 L bois + bio seau	30 € TTC	65 € TTC

J'AGIS pour réduire — Distribution de composteurs dans votre mairie

Pour l'obtention d'un bioseau ou d'un composteur, la mairie gère maintenant directement les commandes auprès de Calitom. Si vous n'êtes pas encore été équipé : sachez que le 1er composteur en plastique de 400 litres est gratuit !

Etape 1 : réservez le matériel
Rendez-vous à la mairie afin de préciser le modèle de composteur souhaité parmi ceux proposés par la collectivité et si vous avez besoin d'un bioseau. Si vous avez choisi un modèle de composteur payant, un chèque vous sera demandé.

Etape 2 : retirez le matériel
La mairie vous recontactera pour vous préciser le jour de remise de vos équipements. Pensez à venir muni d'un justificatif de domicile

1/3 de notre sac noir est composé de restes de repas et d'épluchures, environ 30Kg/hab/an. Ils coûtent en transport, en traitement, alors qu'ils sont facilement valorisables.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de ces biodéchets.

Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire les sacs noirs et valoriser les déchets organiques.

Préparez vous dès à présent en adoptant les bons réflexes de compostage des déchets de cuisine et des végétaux !

Bioseau en plastique recyclé
contenance 7 litres pour transfert des déchets de cuisine jusqu'au composteur

Composteur :
- en plastique recyclé de 400 litres : gratuit(1)
- en plastique recyclé de 600 litres : 15€TTC(2)
- en bois de 800 litres : 30€TTC(2)

(1) : Pour les Charentais qui n'ont pas bénéficié d'un composteur gratuit via Calitom depuis moins de 5 ans
(2) : Inscription auprès de la mairie , **Paiement par chèque** à l'ordre du Trésor Public, sur place

Informations sur les consignes de compostage : www.calitom.com • Facebook.com/calitom16 • N° vert 0 800 500 429

NUISANCES - INCIVILITES

DIVAGATION DES CHIENS

Les chiens ne doivent pas troubler la tranquillité des voisins notamment par **leurs aboiements continus**.

Des dispositions législatives et règlementaires permettent de réprimer ces abus engageant la responsabilité civile des propriétaires.

Nous vous rappelons qu'il est **interdit de laisser les chiens errer** pour des raisons de sécurité et de respect des propriétés voisines.
En cas de morsure ou autre accident, les propriétaires sont tenus pour responsables.

DEJECTIONS CANINES

Pour des raisons sanitaires, les **crottes de chien** sont interdites sur les **trottoirs**, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants...
Par conséquent, le fait de laisser les **crottes** de son **chien** sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe (soit 35€).
Merci de penser aux agents qui assurent le nettoyage.
Des canicrottes vont être installés prochainement.